



Haute Ecole de la Province de Liège

CONSTITUTION DU DOSSIER D'INSCRIPTION

Vous venez de terminer vos études secondaires en Communauté française ou germanophone de Belgique et souhaitez vous inscrire à la Haute Ecole...

Vous trouverez ci-après la liste des documents que vous devrez apporter pour la constitution du dossier administratif :

- Photocopie d'un document d'identité en cours de validité : carte d'identité (recto/verso) ou tout autre document officiel établissant votre nationalité (passeport, ...)
- Formule provisoire du titre de fin d'études secondaires supérieures (CESS ou autre)

Cas particuliers :

- **Sage-femme et Soins infirmiers** : certificat médical attestant que vous êtes apte à suivre la formation et extrait de casier judiciaire
- **AESI – éducation physique et Coaching sportif** : un certificat d'aptitude complété par votre médecin-traitant ou cardiologue de votre choix, après avoir effectué un électrocardiogramme attestant de votre aptitude à suivre des études sportives.
- **Kinésithérapie et Logopédie** : un certificat de résidence